



Date de génération de ce justificatif : 29/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

Tenzor Heol – Constitution de société

Référence : L028022

Départements de publication : Côtes d'Armor

Annonce légale publiée le 6 décembre 2024 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Constitution de société

Par ASSP en date du 29/10/2024, il a été constitué une SASU dénommée : Tenzor Heol. Siège social : 5 Rue du Quai 22500 Paimpol. Capital : 1000 €. Objet social : La vente et le commerce en magasin de chaussures, textiles et accessoires de mode, jeux et jouets, mobilier et accessoires de décoration d'intérieur, produits alimentaires et boissons non alcoolisées, produits d'hygiène et de beauté, objets décoratifs, bijoux, pierres naturelles, bougies, encens, diffuseurs, produits cosmétiques, produits alimentaires tels que thés, Infusions, cafés, biscuits et gâteaux, plantes condimentaires et aromatiques, produits culturels comme des livres, cd, jeux, neufs et d'occasion. Président : Madame Stéphanie Lemaître, demeurant 5 Rue du Quai 22500 Paimpol élu pour une durée illimitée. Admission aux assemblées et exercice du droit de vote : Chaque actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agrément : Les actions et valeurs mobilières émises par la Société sont librement cessibles et transmissibles. Durée : 99 ans. Immatriculation au RCS de SAINT-BRIEUC.

[Consulter cette annonce en ligne](#)